

## Présentation

Gérard MILHE POUTINGON  
Université de Rouen  
CÉRÉdI – EA 3229

Assumée ou refoulée, la digression hante la littérature du XVI<sup>e</sup> siècle. Les questions soulevées par ses définitions et usages sont nombreuses. Plusieurs d'entre elles ont été abordées lors de la journée d'étude qui s'est déroulée à l'Université de Rouen le 6 novembre 2014.

Tout d'abord, des problèmes de définition, et même de terminologie<sup>1</sup>. Les noms de la digression sont en effet multiples<sup>2</sup>. Lorsqu'il l'aborde directement, Quintilien la désigne en ces termes : « *Hanc partem parekbasin vocant Graeci, Latini egressum vel egressionem* »<sup>3</sup>. Mais il utilise aussi *digressus*<sup>4</sup>, *excursio*<sup>5</sup>, *excursus*<sup>6</sup>, *procurtio*<sup>7</sup>, *excessus*<sup>8</sup>. La tradition utilisera ces termes<sup>9</sup>, parfois repris de Cicéron<sup>10</sup>, qui a par ailleurs recours à la notion de *declinatio brevis a proposito*<sup>11</sup>. Le grec *parekbasis* s'est imposé grâce au choix de Quintilien<sup>12</sup>, mais existe aussi *diexodos*, etc. En français, le mot *parenthèse* désigne fréquemment une digression<sup>13</sup>, bien que les emplois de ce mot ne correspondent pas systématiquement à un tel usage<sup>14</sup>. La digression peut en outre se confondre, par métonymie, avec certaines de ses fonctions. Elle sera alors présentée

---

<sup>1</sup> Voir R. Sabry, *Stratégies discursives*, Paris, EHESS, 1992. Je renvoie également à mon ouvrage, *Poétique du digressif. La digression dans la littérature de la Renaissance*, Paris, Classiques Garnier, 2012, p. 13 sq.

<sup>2</sup> Les acceptions du mot *digression* sont elles-mêmes variées. Voir J.-P. Saint-Gérard, « Qui digression dit addiction », consultable sur le site [barthes.enssib.fr/translatio/langueXIX/](http://barthes.enssib.fr/translatio/langueXIX/).

<sup>3</sup> *Institution oratoire*, IV, 3, 12.

<sup>4</sup> *Ibid.*, IV, 3, 14.

<sup>5</sup> *Ibid.*, II, 13, 1.

<sup>6</sup> *Ibid.*, IV, 3, 5 ; IV, 3, 12 ; X, 5, 12.

<sup>7</sup> *Ibid.*, IV, 3, 9.

<sup>8</sup> *Ibid.*, III, 9, 1 et 4.

<sup>9</sup> Par exemple *excessus* figure chez Tacite (*Dialogue des orateurs*, 22, 3), Pline le Jeune l'utilise comme synonyme d'*excursus* (*Ep.*, V, 6, 44)...

<sup>10</sup> Il semble que Cicéron n'emploie ni *egressus* ni *egressio* (J. Cousin, *Études sur Quintilien*, Amsterdam, Schippers, 1967, p. 246).

<sup>11</sup> *De oratore*, III, 205.

<sup>12</sup> Selon R. Sabry, *Stratégies discursives*, *op. cit.*, p. 17.

<sup>13</sup> Fouquelin dit ainsi de la « brève Digression » qu'elle est « comme une Parenthèse » (*La Rhétorique française*, éd. F. Goyet, *Traité de poétique et de rhétorique de la Renaissance*, Paris, Livre de Poche, 1990, p. 420).

<sup>14</sup> « Le statut de la parenthèse par rapport à la phrase dans laquelle elle s'insère est très variable : apposition explicative, commentaire métalinguistique, incise, digression, etc. » (M. Arrivé et al., *La Grammaire d'aujourd'hui*, Paris, Flammarion, 1986, p. 470).

comme une description, un récit, un commentaire<sup>15</sup>... En définitive, comme le remarque Randa Sabry, l'« excentricité » de la digression « éclate à travers la série des signifiants choisis pour la désigner »<sup>16</sup>.

Le mot *digression* est lui-même l'objet d'un débat, que l'on peut considérer comme symbolique des relations tendues entre le détour et les normes du *bien-dire*. *Digression* forme en effet un doublet avec le mot *disgression*, ce dernier étant généralement considéré aujourd'hui comme un barbarisme, c'est-à-dire une forme fautive, inexistante. Pourtant, *disgression* a bel et bien été en usage dans notre langue. On le rencontre couramment au XVI<sup>e</sup> siècle :

La neufviesme [manière de « saillir de son histoyre »] est disgression, et est saillir de sa principale matiere et entrer par incident en nouvelle de non semblable substance, puis retourner a son propos devant dit et ne doibt point estre ladicte disgression longue<sup>17</sup>.

On le retrouve ensuite, tout aussi couramment, aux XVII<sup>e</sup><sup>18</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles<sup>19</sup>. Ainsi, pendant longtemps, *digression* et *disgression* ont coexisté. L'hésitation est remarquable lorsque ces deux mots cohabitent dans un contexte étroit, en particulier pour référer à un même détour :

Comme les plus aigres Censeurs [...] prennent toutes concions pour autant de *Digressions* de l'Histoire, [...] qui n'aura honte d'user de ces feintes et controuvées *disgressions*<sup>20</sup> ?

Or l'on me pourroit objecter pourquoy j'ay faict cette *disgression* [...]. Si faut-il que je fasse encor ceste *digression*<sup>21</sup>.

Il est certain que la guerre de Jugurtha n'eust pas esté moins bien descritte sans ceste *Disgression* [...]. Je serois bien fashé qu'on crût qu'en remarquant cette *Digression* de Salluste, je la voulusse condamner<sup>22</sup>.

Les Historiens se plaisent fort aux *digressions*. [...] L'envie de paroistre savans jusques dans les choses qui ne sont pas de leur metier, leur fait faire quelquefois des *digressions* tres-mal entenduës<sup>23</sup>.

Cette ambivalence se retrouve dans les dictionnaires. C'est par exemple le cas dans le *Dictionnaire* d'Antoine Oudin, où *Digressione* a le sens de « Digression » alors que *Digresso*, quelques lignes plus bas, signifie « Disgression »<sup>24</sup>. Et si on retrouve ce cas dans le *Diccionario español e ingles* de Baretti<sup>25</sup>, c'est tout simplement parce que la

<sup>15</sup> Voici par exemple comment Henri Estienne annonce une digression : « Mais avant que passer outre, je feray une petite glose sur ce mot de pastillo » (*Traité préparatif à l'Apologie pour Hérodote*, éd. B. Boudou, Genève, Droz, 2007, p. 223).

<sup>16</sup> R. Sabry, « La digression dans la rhétorique antique », *Poétique*, 79, 1989, p. 259 sq.

<sup>17</sup> *Le Grand et vrai art de pleine rhétorique*, éd. A. Héron, Genève, Slatkine Reprints, 1969, p. 72-73.

<sup>18</sup> « [...] contre mon intention / Je fais toujours disgression / Qui trop fréquente est vicieuse ; / Et trop longue, est fort ennuyeuse » (Scarron, « À Madame de Revel », *Œuvres*, tome premier, Paris, Michel David, 1700, p. 139).

<sup>19</sup> « Le souvenir de ses bontés m'arrache cette courte disgression » (Pierre-Antoine de La Place, *Collection de romans et contes*, tome VII, Paris, Cussac, 1788, p. 480).

<sup>20</sup> La Popelinière, *L'Histoire des histoires*, Paris, Jean Houzé, 1599, p. 75.

<sup>21</sup> Brantôme, *Vies des Dames galantes*, Paris, Garnier Frères, 1864, p. 190-191.

<sup>22</sup> La Mothe Le Vayer, *Œuvres, Tome Premier*, Paris, Augustin Courbe, 1656, p. 358.

<sup>23</sup> Pierre Bayle, *Pensées diverses...*, Amsterdam, Leers, 1683, p. 11.

<sup>24</sup> Paris, Sommaille, 1655, p. 254. Même situation dans le *Dictionnaire Français et italien* de Veneroni et Neretti, tome I, Venise, 1717, p. 193.

<sup>25</sup> Tome I, Londres, 1786, p. 305.

langue anglaise connaît elle aussi l'ambivalence *disgression / digression* ! De même d'ailleurs que l'espagnole...

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, toutefois, un changement s'opère : *disgression* est fréquemment corrigé en *digression* dans les listes d'*errata*<sup>26</sup>. C'est le signe que l'orthographe de ce mot commence à se fixer, la forme *digression* l'emportant. Évolution logique de ce changement, la forme *disgression* devient, au XIX<sup>e</sup> siècle, une « locution vicieuse » :

Locut. Vic. *Cette disgression est inutile.*

Locut. Corr. *Cette digression est inutile.*

Ce jugement, tiré du *Dictionnaire critique et raisonné du langage vicieux ou réputé vicieux*<sup>27</sup> écrit « par un ancien professeur », n'est malheureusement pas expliqué par son auteur. Ce qui n'est pas le cas des jugements portés sur toutes les autres « locutions vicieuses », ces manières de parler « tout à fait triviales, vraiment dignes des tréteaux de Bobèche », qui n'ont « en leur faveur d'autre autorité que celle d'un mauvais usage » et qui ne sont « jamais usitées par nos bons écrivains modernes » (locutions dont on s'aperçoit qu'elles sont parfois aujourd'hui en usage, comme ce « mot boursoufflé » qu'est *dînatoire*). Le discrédit frappant le mot *disgression* est désormais bien installé chez nos puristes.

Pourquoi les lettrés des époques préclassique et classique déclarent-ils composer des « disgressions » autant que des « digressions » ? Pour la raison que *disgredior* est attesté en latin. *Digressio* est en effet issu de *digredi*, lui-même issu de *dis-* + *gradi*. La forme primitive, avec le préfixe *dis-*, ne s'est toutefois pas maintenue car, en latin comme en français, le *-s-* de ce préfixe disparaît devant consonne sonore<sup>28</sup>. C'est cette évolution phonétique, ajoutée au fait que notre langue s'est retrouvée avec deux formes presque identiques référant à la même chose (ce qui rendait l'une d'elles superflue), qui explique que la graphie *disgression* soit progressivement tombée en désuétude.

Certes, cette forme est aujourd'hui singulière, affranchie de notre usage actuel. Elle peut donc apparaître comme un « barbarisme ». Mais à condition de bien savoir de quoi l'on parle. Car, comme on le comprend, la graphie *disgression* est en réalité une forme *savante*, comme il en existait beaucoup d'autres dans les imprimés de l'époque, et c'est bien ainsi qu'elle était comprise par les lettrés du XVI<sup>e</sup> siècle.

Le conflit entre ces deux formes ne fait qu'exhiber un aspect supplémentaire des rapports difficiles que la digression entretient avec les normes du *dire*. Là encore, nos jugements contemporains font parfois montre d'un défaut de mémoire. Car, on l'oublie souvent, la tradition oppose en réalité deux digressions. Est tolérée, parfois valorisée, la digression courte, issue de la cause et utile à celle-ci. C'est la digression trop longue, étrangère au sujet, simple bavardage ennuyeux, qui est jugée inconvenante. Pour être convenable, le détour devra donc d'abord être bref. Quintilien insiste : la digression « doit se faire en peu de mots »<sup>29</sup>, elle « ne devra être employée qu'autant qu'elle sera

<sup>26</sup> Voir, entre autres exemples, les *errata* du second tome de l'*Histoire secrète de quelques personnages illustres de la maison de Lorraine*, Londres, 1784.

<sup>27</sup> Paris, Aimé André, 1835, p. 117. Voir aussi la liste de « barbarismes » et de « solécismes » les « plus usités parmi le peuple » de Napoléon Landais : « Ne dites pas... *Disgression*. Mais dites... *Digression* » (*Grammaire*, Paris, Everat, 1835, p. 139).

<sup>28</sup> Cf. par exemple *direct* < *directus* < *dirigere* < *dis-* + *regere*. Voir Robert Martin, « Sémantique préfixale du moyen français : les préfixes *de-*/*des-* », dans Claude Buridant (éd.), *La Morphologie dérivationnelle dans l'ancienne langue française et occitane*, Lille, PU du Septentrion, 2006, p. 33

<sup>29</sup> *Institution oratoire*, IV, 3, 5.

courte »<sup>30</sup>. Le risque est en effet à la fois d'ennuyer l'auditoire et de lui faire oublier le sujet :

Il est à craindre que l'esprit du juge, distrait par d'autres objets, et fatigué par des retards inutiles, ne perde de vue la narration<sup>31</sup>.

Cicéron avait lui aussi précisé que ce sont les digressions courtes qui « jettent de l'éclat sur le discours »<sup>32</sup>. Pour Fabri, comme nous l'avons constaté, « ladicte digression » ne « doibt point estre longue ». Très nombreux sont les repentirs d'écrivains (faussement) inquiets d'avoir trop longtemps digressé : « mais il est temps de sortir de cette digression »<sup>33</sup>, « j'ay usé de trop longue digression »<sup>34</sup>. Cette norme va perdurer : Furetière dira qu'« on pardonne les digressions quand elles sont fort courtes et à propos »<sup>35</sup>.

Le second critère du détour convenable est la pertinence. L'écart doit conserver un rapport avec le sujet principal. En fait, cette pertinence est le critère majeur. Car la brièveté consiste moins à dire peu, qu'à dire à bon escient. Pour Fabri,

la digression [ne] doibt point estre longue [...] car les auditeurs se resjouyssent de ouyr brief et mieulx retiennent, et se fait en [gardant] ses principaulx pointz de sa matiere sans vaguer<sup>36</sup>.

Une digression est donc courte si elle sait intéresser ou divertir ; la digression inconvenante, toujours trop longue, ennueie ou dérange. Une bonne digression doit adhérer au discours, non le briser et désunir avec la force d'un coin :

J'avoue que les digressions contribuent beaucoup à embellir et orner le discours, mais pourvu qu'il y ait cohésion et suite, et non pas si on les fait entrer de force, à la manière d'un coin, en séparant ce qui est naturellement joint<sup>37</sup>.

Cerner soigneusement le sujet, tenir un discours approprié, est l'une des règles les plus constantes de la rhétorique : « L'art de bien dire suppose nécessairement, chez celui qui parle, l'examen antérieur et à chaque fois approfondi du sujet dont il parle »<sup>38</sup>. Une fois cette précaution prise, l'orateur peut tenir un discours ferme et pertinent :

Je commence par ce qui devrait être, à mon avis, le début de toutes les discussions, par déterminer soigneusement l'objet de la dispute. On empêche ainsi le discours d'aller à l'aventure ou à la dérive [*ne uagari et errare cogatur oratio*], comme cela se produit quand les interlocuteurs en désaccord n'entendent pas de la même façon le point à débattre<sup>39</sup>.

<sup>30</sup> *Ibid.*, IV, 2, 104.

<sup>31</sup> *Ibid.*, IV, 3, 8

<sup>32</sup> *De oratore*, III, 205.

<sup>33</sup> Blaise de Vigenère, *Les Images ou tableaux de platte-peinture*, éd. F. Graziani, Paris, Champion, 1995, p. 846-847.

<sup>34</sup> Francisco Panigarola, *Leçons catholiques sur les doctrines de l'Église*, Lyon, Jean Veyrat, 1591, p. 357.

<sup>35</sup> *Dictionnaire Universel*, La Haye et Rotterdam, 1690.

<sup>36</sup> *Le Grand et vrai art de pleine rhetorique*, *op. cit.*, p. 73.

<sup>37</sup> *Institution oratoire*, IV, 3, 4.

<sup>38</sup> Cicéron, *De oratore*, I, 48.

<sup>39</sup> *Ibid.*, I, 209.

Ce *vaguer* est l'une des métaphores les plus courantes de l'incongruence : « Extravaguer, et se mettre bien avant en choses impertinentes, ou non servantes à la matiere, *Digredi a proposito, et longius aberrare* »<sup>40</sup>.

Plusieurs études sur la digression réunies ici examinent les aspects de cette norme de pertinence. Anne-Pascale Pouey-Mounou (« “A propos” : digressions rabelaisiennes ») soulève la question de l'acceptabilité de la digression, de son *à-propos*, chez Rabelais. Cette question, que posent avec malice de brillants causeurs tels que Frère Jean et Panurge, est située dans le cadre de la *tempestivitas*. Au cours de cette étude, nous voyons se dévoiler chez Rabelais, à la faveur de jeux de mots sur le terme *propos*, une « prédilection pour les digressions dérangeantes, leurs modes d'imposition paradoxaux, leurs conditions de légitimité et les voies d'une narration de plus en plus rompue et discoureuse ».

D'autres jeux linguistiques sont mis en œuvre par les écrivains de la Renaissance pour faire cadrer leurs détours avec les normes héritées de la rhétorique. Xavier Bonnier (« Digression et *ekphrasis* dans deux odes ronsardiennes ») analyse le statut digressif de l'*ekphrasis* chez Ronsard. Le problème de l'équilibre entre homogénéité et hétérogénéité du texte est posé. Ronsard organise l'acceptabilité de l'écart produit par des pièces certes rapportées, néanmoins « mystérieusement nécessaires ». Cette stratégie passe en particulier par de subtiles et récurrentes éallages temporelles.

Pascale Mounier (« L'*amplificatio* par l'anecdote personnelle : le meurtre en exemples chez Henri Estienne (*Apologie pour Herodote*, chap. 18) ») étudie le rapport entre acceptabilité et inconvenance dans les digressions de l'*Apologie pour Herodote*. Henri Estienne construit d'abord « un cadre relativement ferme dans lequel s'insèrent les dérives », « articulant ensuite de manière soignée les récits à l'énoncé principal », enfin « ménageant entre ceux qu'il rapporte successivement des transitions qui les rattachent au thème examiné ». Comme celle de Xavier Bonnier, cette étude montre combien les écrivains du XVI<sup>e</sup> siècle sont souvent contraints de faire preuve d'un talent d'équilibriste pour concilier les exigences normatives de cohésion et leurs désirs de dépasser celles-ci.

L'une des voies suivies par la tradition rhétorique pour légitimer la digression au regard de la norme de pertinence fut d'en faire un instrument du *movere* :

Pour que la narration soit claire et brève, rien ne sera plus rarement motivé que la digression ; et encore ne devra-t-elle être employée qu'autant qu'elle sera courte, et telle que nous paraissions avoir été jetés hors du droit chemin par la force de la passion<sup>41</sup>.

La digression est propice à l'ostentation des sentiments, à l'abandon de soi, à l'excitation des passions, chez l'orateur comme dans l'auditoire<sup>42</sup>. Cicéron admet le recours à l'*excursus* lorsqu'il s'agit de « toucher » :

Après l'exposé des faits dans la narration, on peut trouver souvent l'occasion de placer une digression touchante<sup>43</sup>.

Là encore, la Renaissance suit fidèlement ses modèles :

Somme, il fault que l'orateur argue, et en parlant *delecte et meuve* [...], usant d'exemples, similitudes, comparaisons, *digressions*, faceties, parlemens<sup>44</sup>.

<sup>40</sup> Jean Nicot, *Thresor de la Langue Françoise tant ancienne que moderne*, Paris, Picard, 1960, p. 272.

<sup>41</sup> Quintilien, *Institution oratoire*, IV, 2, 104.

<sup>42</sup> *Institution oratoire*, IV, 3, 5-7.

<sup>43</sup> *De oratore*, II, 312.

Sangoul Ndong (« L' loquence huguenote. Lecture pragmatique de la *dispositio* des *Tragiques* d'Agrippa d'Aubign  ») met ainsi en  vidence, dans les *Tragiques*, les  l ments d'une «  criture disloqu e », d'une « po sie des affects » qui « au-del  de l'imitation du d chirement de la France, reste plus celle de l' mouvoir que celle de la didactique ».

Ce rapport   l' motion explique pourquoi la digression offre aux  crivains un espace privil gi  pour parler d'eux-m mes. Une autre explication de cette subjectivit  digressionniste se trouve dans la pratique du commentaire, dont le d tour est une forme majeure<sup>45</sup>, le commentateur faisant  tat de son savoir, de ses opinions, dans une  nonciation enrichie de m langes dialogiques avec d'autres voix. Puisqu'elle est propice   l'expression du Moi, la digression devient en particulier un espace de confidences personnelles. Par exemple,  tienne Dolet digresse afin d'exposer ses infortunes :

Avant de venir   des exemples de ce mot [*fatum*], sache, lecteur, qu'  nous aussi il est parfois arriv  d' tre mis rablement frapp  par le destin<sup>46</sup>...

Dans cette perspective, Ginette Vagenheim (« Digression et autobiographie chez Pirro Ligorio (1512-1582). L' loge de Michel-Ange et de la peinture »)  tudie la motivation autobiographique de certaines digressions chez Ligorio. Ces derni res concernent des « zones d'ombres   peine  voqu es » de la vie de Ligorio, livrant des informations sur son premier m tier de peintre et sur les raisons qui l'ont pouss    devenir antiquaire. Elles apportent  galement un  clairage sur ses rapports avec Michel-Ange, et viennent « remettre en question la th se classique d'une inimiti  mortelle entre les deux artistes ».

Ariane Bayle, quant   elle, montre l'usage de la digression dans certains textes m dicaux. Chez Mercurio, Matthiole et Par , le d tour est le lieu d'une connivence, refoul e ou consentie, avec le charlatan. Lorsqu'il s'agit de d noncer les abus de ce dernier, la digression devient ainsi une forme discursive renvoyant les m decins   leurs propres pratiques et, surtout,   la communication qu'ils instaurent avec leurs lecteurs.

Mais lorsque la digression est seulement motiv e par le Moi de son producteur, elle devient l'expression de sa vanit . L'orateur peut en effet, au m pris de la cause, s' garer dans des d tours *im-pertinents* o  ne compte que le souci de briller :

C'est un usage, presque g n ral aujourd'hui, de se jeter, aussit t apr s la narration, dans un lieu commun, o  l'orateur peut se donner carri re, et d'y faire une excursion brillante, aux applaudissements des assistants. N  de l'ostentation d clamatoire, cet usage a pass  de l' cole au barreau, depuis que les avocats se sont avis s de pr f rer, dans la plaidoirie, leur propre gloire   l'int r t de leurs clients<sup>47</sup>.

Du Bartas prend ainsi soin de nous avertir que ses « digressions » ne sont caract ris es ni par l'incongruence ni par la *vana gloria* :

---

<sup>44</sup> Daniel d'Auge, *Deux Dialogues de l'invention po tique*, Paris, Richard Breton, 1560, f. 10.

<sup>45</sup> Voir J. C ard, « Formes discursives », *Pr cis de litt rature fran aise du XVI  si cle*,  d. R. Aulotte, Paris, PUF, 1991, p. 155-192 et C. Deloince-Louette, *Sponde, commentateur d'Hom re*, Paris, Champion, 2001.

<sup>46</sup> Dolet, cit. J. C ard, *ibid.*

<sup>47</sup> Quintilien, *Institution oratoire*, IV, 3, 1

Les autres pensent que j'ay recherché industrieusement plusieurs digressions et hors de propos pour faire une vaine parade de suffisance, et me rendre admirable au vulgaire<sup>48</sup>.

En suivant cette voie, je tente de montrer comment les discours seconds que sont digressions, parenthèses, citations et annotations, lorsqu'ils sont bavards, superflus et ostentatoires, sont impliqués dans un imaginaire associant langage et accessoires vestimentaires (« "Superfluité d'habits" et "superfluité de langage". Morales du vêtement et du discours au XVI<sup>e</sup> siècle »). Détours bavards, fraises, godrons et autres « entortillements » des vêtements courtois, sont les cibles d'une même critique moralisatrice de la superfluité vaniteuse.

Lorsque le détour « extravague » franchement, et que la digression ne coïncide plus assez avec son cadre, l'œuvre fait alors penser, comme les chapitres des *Essais* de Montaigne, à une « marqueterie mal jointe »<sup>49</sup>. La digression trop libre a le statut d'une pièce rapportée, excédentaire et superflue. Ellen Delvallée (« *Spécification* et consolation dans *La Couronne Margaritique* de Jean Lemaire de Belges ») étudie, chez Lemaire de Belges, les digressions par « spécification », terme employé par ce dernier pour désigner ses nombreux détours au moyen desquels il examine des notions générales par énumération de leurs propriétés. Ces digressions, *a priori* de simples pièces surnuméraires, s'insèrent en réalité avec pertinence dans *La Couronne Margaritique*, où « la spécification concourt, de différentes façons, à la réalisation du véritable projet rhétorique que le poète s'est fixé dans son prosimètre ».

Les rapports tendus avec l'idéal de pertinence s'observent également dans le rôle que joue la digression vis-à-vis de certaines normes textuelles. L'un des points les plus délicats concerne le genre narratif, où peuvent se rencontrer des alternances d'épisodes rompant avec la continuité du récit, selon un mode de construction dans lequel les théoriciens de l'époque ne voient pas toujours des digressions<sup>50</sup>. Pascale Mougeolle (« *La variété* ou l'illusion du détour dans la *Jérusalem délivrée* ») analyse ce genre de détour dans l'épopée du Tasse. Notamment, elle aborde le problème théorique difficile que posent les aventures particulières d'un personnage lorsqu'elles sont extraites du récit principal : « Rompant d'une certaine manière avec la traduction de l'épopée en digressions et épisodes, [le Tasse] invente un concept, la *variété* qu'il applique à la *Jérusalem délivrée* et dont la particularité est de se déployer dans la narration à travers des chatoiements dont les contours sont toutefois nettement délimités. »

Enfin, l'un des aspects les plus fascinants de la pratique digressionniste renaissante tient aux jeux linguistiques affectant son métalangage. Intuitivement, l'idée d'abandonner un sujet se conçoit sans difficulté : on cesse d'évoquer un thème, on l'« oublie »<sup>51</sup> ou on le (dé)laisse<sup>52</sup>. Si elle se comprend aisément, cette idée est-elle pour autant simple ?

L'abandon – ainsi que la récupération – du sujet peuvent se traduire littéralement. Mais la tradition n'a eu de cesse d'envisager également ces sortes d'actions de façon métaphorique. Force est de constater que, dans le métadiscours digressionniste, c'est cette expression métaphorique qui domine. Notamment, il est courant d'assimiler l'abandon

<sup>48</sup> *Les Œuvres de Guillaume de Salluste, sieur du Bartas*, Paris, Claude Rigaud, Jean de Bordeaulx, Toussaintz du Bray, 1611, « Au lecteur », n. p.

<sup>49</sup> Montaigne, *Essais*, éd. P. Villey, Paris, PUF, 1978, p. 964.

<sup>50</sup> Sur cette question, voir P. Mounier, *Le Roman humaniste : un genre novateur français, 1532-1564*, Paris, Champion, 2007.

<sup>51</sup> « Il est des ouvrages en Plutarque où il oublie son theme, où le propos de son argument ne se trouve que par incident » (Montaigne, *Essais*, op. cit., p. 994).

<sup>52</sup> « Et pour retourner où nous avons laissé notre premier propos » (Daniel d'Auge, *Deux dialogues de l'invention poétique*, op. cit., f. 76-77).

et la récupération à des expériences territoriales. Celles-ci peuvent être envisagées d'une façon globale et vague : « Mais pour *retourner* à notre propos » (Estienne), « Pour *revenir* à la curiosité de votre Etymologie » (Peletier du Mans), « Vous me donnez bien congé de reprendre le fil de mon propos, duquel je m'estoy *destourné* » (Montaigne). Elles peuvent aussi être comprises spécifiquement, comme des expériences cynégétiques, maritimes, etc. : « Mais afin que nous reprenons *les erres* de nostre matiere » (Boaistuau), « Je *retourne faire scale au port* dont suis yssu » (Rabelais)... Sans oublier les autres représentations métaphoriques, elles aussi particulièrement abondantes et riches, en particulier celle de l'insertion, qui assimile le détour à un corps étranger forçant l'intégrité du discours : « J'*inséreray* ici [l'histoire du] paillard de la femme de Bérenger » (Estienne), « cette *farcisseuse* est un peu hors de mon theme » (Montaigne). Ces métaphores métadiscursives commentent les étapes du dire digressif en les assimilant à des actions au sein d'un espace, voire plus précisément d'un territoire. Elles trouvent en partie leur origine dans le mot *digression* lui-même, qui évoque de façon imagée un fait spatial, de même que la plupart des autres termes servant à désigner le bien nommé « détour » : *egressus*, *excursio*, *excursus*, *procurisio*, *excessus*, etc.

Ces métaphores sont tellement usuelles qu'elles passent inaperçues. Or, au XVI<sup>e</sup> siècle, elles sont constamment remotivées. Les images spatiales sont en permanence renvoyées vers leur origine expérientielle par association avec des descriptions de mouvements concrets. Monluc, après une digression, reprend ainsi le récit de ses souvenirs en associant les mouvements discursifs du digressionniste (« je reviens à mon propos ») et ceux, physiques, du soldat voyageur :

Je *reviens* à mon propos. Or, je m'en *retournay* devers le pays d'Aginois. À mon *arrivée* à Agen, je m'offençai une jambe [...], je m'en *vins* à Cassaigne<sup>53</sup>.

Chez Tyard, nous voyons le Solitaire contraint de digresser par une question de son interlocutrice. Afin de répondre, il invite celle-ci à se lever et à changer de lieu : « Prenez (luy dy-je en me levant) la peine de venir jusques vers vostre espinette. » La digression s'achève ensuite par une invitation de la dame à revenir au lieu initial :

Après laquelle espreuve, *retournons* (dict-elle), Solitaire, *retournons nous asseoir*, et achevez s'il vous plait les proportions du Tetracorde synemmenon, lesquelles je vous ay fait entreromp<sup>54</sup>.

Dans cette invitation à clore la digression, une syllepse sur « retournons » (ou une antanaclase, si on estime que les deux occurrences de « retournons » n'ont pas les mêmes référents) identifie le mouvement corporel des deux protagonistes revenant à leur lieu initial et le retour au sujet. Syllepses et antanaclases sur les termes courants du métalangage digressionniste sont permanentes dans les textes du XVI<sup>e</sup> siècle. Elles font de la digression la clé d'une pratique généralisée de la métalepse telle que l'a analysée Gérard Genette<sup>55</sup>, procédé par lequel les plans de l'énoncé et de l'énonciation s'interpénètrent.

Xavier Malassagne (« La digression dans l'*Histoire universelle* d'Aubigné ») examine dans cette perspective les digressions de l'*Histoire universelle*, en insistant sur le rôle des métaphores spatiales. Il étudie particulièrement la « parenté du récit avec un espace », montrant comment s'opère une assimilation de l'énoncé et de l'énonciation,

<sup>53</sup> *Commentaires*, éd. P. Courteault, Paris, Gallimard, 1981, p. 635.

<sup>54</sup> *Solitaire second*, éd. C. M. Yandell, Genève, Droz, 1980, p. 137.

<sup>55</sup> *Métalepse. De la figure à la fiction*, Paris, Seuil, coll. « Poétique », 2004.

l'espace discursif au sein duquel se déroule la parole étant rapproché de l'expérience du territoire.

La généralisation de la métalepse dans les textes du XVI<sup>e</sup> siècle permet à nos lettrés de suggérer de multiples interactions entre le discours et son milieu concret de production. Celles-ci peuvent être analysées de diverses façons. Essentiellement, on peut y voir le souvenir de pratiques rhétoriques anciennes dominées par l'oralité et, de ce fait, ancrant le discours et son énonciateur dans leur quotidien naturel. On peut aussi, les deux hypothèses ne s'excluant pas, les comprendre comme des indices d'une pensée concrète. Car les lettrés de la Renaissance sont « davantage attirés par l'aspect concret des réalités que par la spéculation »<sup>56</sup>. Valorisée, l'expérience s'allie à la rationalité que confère la connaissance livresque. Comme le dit Étienne du Tronchet, qui déclare avoir cherché la « souveraine vertu [...] tant par la lecture des livres que par l'expérience des choses »<sup>57</sup>, la « plume » de l'écrivain vole désormais « avec les ailes de l'expérience et de la raison »<sup>58</sup>. Dans ce cadre d'un langage orienté vers le monde naturel, Olivier Guerrier (« “Discours naturel” et digression : Montaigne, La Boétie ») enquête sur ce qu'il nomme la « tradition du discours naturel ». Il montre que la Renaissance a cherché à rapprocher le langage de la nature, « à doter les *verba* de l'épaisseur des *res* ». Ce sont les manifestations de ce discours naturel qui sont étudiées dans l'usage de la digression chez Montaigne et chez La Boétie.

La digression est un fait de langage que la rhétorique a voulu normer en contrôlant ses usages. Elle est ainsi devenue un instrument de l'ornementation et de l'amplification du discours, dans le but d'émouvoir, divertir ou instruire. La tradition a aussi tenté de définir cette digression. Abandonner de façon provisoire un sujet pour en traiter un autre se conçoit, *a priori*, très simplement. En réalité, cette opération soulève de nombreuses difficultés. Toutes sortes de perspectives restent à explorer.

---

<sup>56</sup> G. Matoré, *Le Vocabulaire et la société du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, 1988, p. 30. L'auteur observe que « le mot *concret* apparaît d'ailleurs au début du XVI<sup>e</sup> siècle ».

<sup>57</sup> *Lettres missives et familières*, Paris, Lucas Breyer, 1569, f. 214 r<sup>o</sup>.

<sup>58</sup> *Ibid.*, f. 52 r<sup>o</sup>.